

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 21 (1933)

**Heft:** 418

  

**Artikel:** Pour l'an qui vient...

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-261325>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi



**DIRECTION ET RÉDACTION**  
M<sup>lle</sup> Emilie GOULD, 17, rue Töpffer  
**ADMINISTRATION**  
M<sup>lle</sup> Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest  
Compte de chèques postaux I. 943  
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

**ORGANE OFFICIEL**  
des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

**ABONNEMENTS**  
SUISSE..... Fr. 5.—  
ÉTRANGER... 8.—  
Le numéro... 0.25  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

**ANNONCES**  
La ligne ou son espace :  
**40 centimes**  
Réductions p. annonces répétées

Que l'avenir ne te trouble pas; tu l'aborderas, s'il le faut, en portant dans tout ce qu'il te réserve cette même raison qui l'éclaire sur les choses du moment.  
MARC-AURÈLE.

## Pour l'An qui vient...

Nos principales collaboratrices régulières pour 1934:

- Mmes et Mlles
  - S. BONARD (*Féminisme, suffrage, articles de fond, expositions, nouvelles du canton de Vaud, etc.*).
  - A. DEBRIT-VOGEL (*Comptes rendus de Congrès, d'assemblées, nouvelles bernoises et suisses, etc.*).
  - V. DELACHAUX (*Œuvres et activités féminines et sociales, variétés historiques et littéraires, comptes-rendus divers, etc.*).
  - Marg. EVARD (*Education, histoire du féminisme, psychologie*).
  - E. OD. (*Féminisme, suffrage, nouvelles internationales, nouvelles de la S.d.N., articles de fond, politique, nouvelles de Genève, etc.*).
  - J. GUEYBAUD (*Féminisme, suffrage, comptes-rendus, divers, œuvres et activités sociales, S.d.N., etc.*).
  - A. LEUCH (*Politique fédérale, nouvelles fédérales, votations populaires, articles de fond, nouvelles suisses, etc.*).
  - A. DE MONTET (*Articles de fond, nouvelles et articles suisses, éducation, comptes-rendus divers, etc.*).
  - L.-H. PACHE (*Comptes-rendus, analyses, adaptations, informations, etc.*).
  - PENNELLO (*Comptes-rendus d'expositions à Genève*).
  - E. PORRET (*Articles divers, nouvelles neuchâtelaises*).
  - M.-L. PREIS (*Études et critiques littéraires, comptes-rendus de livres, reportage à Genève, etc.*).
  - Antoinette QUINCHE, avocate (*Causeries juridiques*).
  - Dr. Mariette SCHAETZEL (*Moralité publique, lutte contre la réglementation de la prostitution, éducation sexuelle, etc.*).
  - Jeanne VUILLIOMENET (*Biographies, littérature, variété, beaux-arts, nouvelles neuchâtelaises, etc.*).
  - H. ZWAHLEN (*Questions économiques, féminisme, suffrage, comptes-rendus divers, etc.*).
- puis toutes celles qui se cachent derrière des initiales pour nous fournir des informations, des comptes-rendus, des analyses, des traductions, des adaptations, et qui, malgré leur modestie, sont bien connues de nos lectrices: Mmes et Mlles M. F. (Genève), S. F. (Berne), E. V.-A. (Bâle), et d'autres encore;

## Les meilleurs vœux du Mouvement Féministe

à ses lecteurs, à ses abonnés, à ses collaborateurs, à ses amis pour que luisent, en cette nouvelle année, un peu plus de paix, de compréhension et de justice.

puis toutes les Associations et organisations qui nous envoient régulièrement leurs nouvelles et comptes-rendus et mettent leur documentation à notre disposition: Cartel d'Hygiène sociale et morale, Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Association suisse pour le Suffrage féminin, Comité féminin pour le Désarmement. Office suisse des Professions féminines, Union des Femmes de Genève, et d'autres encore;

puis enfin tous ceux et toutes celles, collaborateurs et collaboratrices spéciaux et spécialisés, auxquels nous ferons appel dans le courant de l'année qui vient, souhaitant toujours que, d'occasionnelle, leur collaboration devienne régulière pour le développement et l'amélioration de notre journal.

Le Comité du Mouvement Féministe, pour l'exercice 1933-1934, est composé comme suit: M<sup>me</sup> J. Vuilliomenet (La Chaux-de-Fonds), présidente; M<sup>lle</sup> S. Bonard (Lausanne), secrétaire; M<sup>lle</sup> Emilie Gould (Genève), directrice et rédactrice responsable; M<sup>lle</sup> Marie Micol (Genève), administratrice; Mmes et Mlles R. Colin (Neuchâtel), E. Cuchet-Albaret (Genève), Lucy Dutoit (Lausanne); J. Friedli (Lausanne); E. Kamacher, avocate (Genève); A. Leuch (Lausanne); A. de Montet (Vevey); Emma Porret (Neuchâtel); Dr. Mariette Schaezel (Genève); Elisa Serment (Le Mont, Lausanne); M. A. Traun (Vevey); M<sup>lle</sup> H. Zwaflen (Berne).

**AVIS IMPORTANT. — Nous rappelons à tous nos abonnés anciens et nouveaux qu'ils peuvent s'acquitter du montant de leur abonnement pour 1934 (prix : 5 frs.; prix réel de revient du journal : 6 frs.) par un versement à notre compte de chèques postaux N° I.943 dans tous les bureaux de poste de la Suisse.**

### Lire en 2<sup>me</sup> page:

- J. FRIEDLI: *Bonnes intentions...*
- E. OD.: *Un nouveau don du prix Nobel pour la paix au Comité International féminin pour le désarmement*
- Futurs électeurs et octogénaire suffragiste.
- En 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> pages:
- LE MOUVEMENT FÉMINISTE: *Temps difficiles.*
- L.-H. P.: *Femmes ministres.*
- H. Z.: *Société coopérative de cautionnement «Saffa».*
- Marg. EVARD: *Une enquête sur l'éducation familiale.*
- PENNELLO: *Les expositions. Nouvelles de Sociétés.*
- En feuilleton:
- Publications reçues: *Die Frau in der Schweiz; L'orage a brisé le chêne; Almanach Jean Calvin-Farel-Viret; Sur le chemin de la paix; Madame Orpha ou la Sérénade en mai; Lettres sur l'éducation; Histoires merveilleuses du ciel et de la terre.*

## Les femmes députées espagnoles

En complément de l'information donnée par notre dernier numéro sur les femmes élues lors des récentes élections espagnoles, voici la liste des femmes députées, telle que la publie notre confrère *La Française*, toujours bien informée:

Francisca Bohigas, députée de Léon (Groupe des droites autonomes).

Angeles Gil Albarellas, députée de Logrono (même groupe).

Marguerita Nelken, députée de Badajoz (parti socialiste).

Antonia Prieto, députée de Pontevedra (parti radical).

Matilde de la Torre, députée d'Oviedo (parti socialiste).

## Toujours le droit au travail de la femme mariée

### Encore un point de vue

Dans la *Solidarité* du 4 novembre dernier, M. Hubacher, à propos de la question toujours brûlante du «double salaire» ou «double traitement», insiste sur le fait que ce n'est pas contre le travail féminin en lui-même que l'on s'élève dans les milieux ouvriers, ni encore moins contre le travail, obligatoire en quelque sorte, des femmes mariées, qui complètent ainsi le salaire insuffisant de leur mari. «Nous n'entendons pas, écrit-il, empêcher la femme de gagner sa vie, au contraire. Abstraction faite des femmes mariées, qui doivent aller travailler en fabrique, au magasin, au bureau, voire même aux champs, il y a aussi des veuves, des femmes divorcées, des célibataires, qui doivent également travailler pour vivre».

Nous sommes pleinement d'accord, cela va de soi. Mais là où nous le sommes plus du tout, c'est quand M. Hubacher écrit ensuite: «Nous ne nous élevons contre les doubles revenus (et tout être sensé devrait en faire de même) que lorsque le gain du mari est suffisant à l'entretien de la famille, et que, de son côté, Madame occupe une place plus ou moins rétribuée... Si nous étions dictateur, nous décréterions immédiatement ceci: *Il est interdit à la femme dont le mari gagne plus de 6000 francs par an, d'exercer une profession lucrative* (ce gain étant considéré comme indispensable à l'entretien tant soit peu convenable d'une famille normale).»

N'insistons pas aujourd'hui sur notre horreur d'un décret pareil, se mêlant odieusement à la vie privée d'un ménage! et au risque de passer pour être peu sensé, bornons-nous pour cette fois à demander humblement

a) Pourquoi il n'est jamais question, lorsque l'on fulmine contre les doubles traitements et les cumuls, que des femmes qui travaillent et dont le mari gagne de son côté, et jamais des hommes qui touchent doubles revenus, qui, siégeant dans de multiples conseils d'administrations, encaissent en surplus de leurs gains professionnels d'abondants jetons de présence? ni des retraités officiels qui occupent de confortables fauteuils de direction d'offices de tout genre... ceci pour

## Figures et portraits de femmes

### Mme d'Abbadie d'Arrast

1837-1913

(Suite et fin) 1

Quand en 1892, M<sup>me</sup> d'Abbadie d'Arrast assiste pour la première fois à un congrès féministe, elle est vivement impressionnée et elle écrit que les femmes doivent entreprendre une croisade pour venir en aide à celles que la pauvreté ou l'ignorance empêchent de combattre pour leur propre cause. «C'est par les œuvres philanthropiques et sociales, par une étude approfondie des lois et une expérience mûrie au contact des misères engendrées par les bas salaires et par les iniquités législatives que toutes les adhérentes à la conférence de Versailles, à quelques exceptions près, sont arrivées au féminisme». (E. Sabatier).

De la Conférence de Versailles est issu le Conseil national des femmes françaises qui, journa, dès sa naissance, un rôle considérable pour répandre les idées féministes et pour défendre la cause des femmes, et dont la première présidente fut M<sup>lle</sup> Sarah Monod. M<sup>me</sup> d'Abbadie fut nommée présidente de la section de législation, et cette activité convenait à merveille à la femme d'études, à l'érudite qu'elle était devenue.

Pourquoi, disait à cette époque un manifeste féministe, répandu à l'occasion du centenaire du code Napoléon, les épouses sont-elles

dépouillées de leur patrimoine et privées de leurs gains? Pourquoi les mères, les mères légitimes, s'entend, n'ont-elles que des apparences de droit sur leurs enfants?... En 1905, toujours à propos du code Napoléon, M<sup>me</sup> d'Abbadie s'écriait: «La patience est la plus grande des forces. Restons plus préoccupées de l'utilité des réformes que de principes abstraits. Nous ne serons pas moins avisées que certain sage des temps antiques qui disait: «Si ce que l'on a cru juste se trouve réellement utile à la société, cela est vraiment juste; sinon, non.»

Journaliste, M<sup>me</sup> d'Abbadie le fut avec ardeur: collaboratrice de plusieurs journaux, elle mit au service des causes qu'elle défendait tous ses dons brillants du cœur et de l'esprit. Elle fit aussi de nombreuses conférences.

A cette créature de lumière, la vie fut souvent bien dure: son mari mourut, puis sa fille Lisette, son disciple et sa collaboratrice, qui, elle aussi, visitait assiduellement les prisonnières. A sa foi chrétienne et à un travail acharné, elle demanda le secours. Par son courage et sa sérénité, elle faisait penser à la parole de Maeterlinck: «Le bonheur n'est séparé de la détresse que par une idée haute, infatigable et courageuse.»

Dès lors, M<sup>me</sup> d'Abbadie mena une vie très simple, austère même, avec peu ou pas de confort autour d'elle; dans sa chambre, le nécessaire, sans plus: lit de fer, table, deux chaises, une étagère avec quelques livres. Elle travaillait dès le matin jusqu'à midi, disciplinant l'œuvre de sa plume comme si elle devait en attendre le pain quotidien. En 1911,

elle publia le *Livre des lois*, étude de législation comparée sur la situation légale de la femme et de l'enfant. En 1913, elle prit part au Congrès de Stockholm et se proposait d'assister au Congrès de Bruxelles quand la mort mit un terme à sa bienfaisante activité. «Je vais me reposer» furent ses dernières paroles.

Ses amis dirent: «Elle avait travaillé beaucoup, elle avait rêvé l'impossible, l'inaccessible... elle a été vénérée de tous, adorée par les enfants... Son cœur en faisait l'ange des chaumières tristes et des foyers déshérités... toute sa vie a été consacrée à l'humanité souffrante, elle laisse un souvenir impérissable...» Tous ces témoignages se résument ainsi: «Elle usa ses forces pour le bien.»

Jeanne VUILLIOMENET.



## Les femmes et les livres

### Stella Benson

Cet écrivain anglais, d'un talent si original, vient de mourir. La perte est grande pour les lettres et est ressentie dououreusement par tous ceux de ses amis qui croyaient mieux qu'à son

talent, à son génie, et plaçaient la défunte à la tête des brillantes romancières britanniques de sa génération. Elle a écrit quelques poèmes, mais surtout des fictions, à la fois profondes et subtiles, qu'elle sut animer des reflets chatoyants de sa remarquable personnalité.

De tous ces livres, je ne connais, qui fut traduit français, que le seul *Tobit transplanted*, devenu *Tobie et Vange*, et qui obtint le prix *Fémina-Vie heureuse*. Ce roman est une parodie du livre biblique apocryphe, dont les détails et péripéties archaïques sont adaptés d'ingénieuse façon à notre époque et aux circonstances orientales dramatiques de la vie en Mandchourie en l'année 1931. Le vieux Tobie du récit apocryphe est devenu, sous la plume de Stella Benson, le sénile et simulateur Serguï, marié à une femme insupportable, et qui décide d'envoyer son fils Serioja réclamer une somme d'argent à un débiteur russe domicilié à quelques lieues de chez lui. La femme objecte que la route est longue et dangereuse... Serioja — le jeune Tobie — ne peut s'y aventurer seul! Heureusement, survient bien à propos un Chinois converti — il est devenu wesleyen. Le jeune Tobie et son ange chinois rencontrent, chemin faisant, des aventures profondes et pures à celles du livre biblique. Le personnage principal, et le plus attachant aussi, de ce livre bizarre, à la fois satirique et religieux, lyrique et réaliste, est bien cette Tonia, créature possédée d'un diable, et néanmoins fort attachante, dont on a dit qu'elle était une création presque unique dans la littérature moderne. La Tonia de 1931, calquée sur celle qui, dans le livre apocryphe, est la proie du démon Asmodée, a eu déjà sept fiancés tous morts violemment — dans le récit

Voici, à peu près complète, je crois, une liste de ses romans: *I pose; This is the end; Good bye, Stranger; The little World; Pipers and a Dancer; Living alone; The poor Man; Worlds Within Worlds; Pull Baker, pull Baker, Tobit, transplanted*; et une édition limitée, signée par l'auteur, de nouvelles réunies sous le titre *Hope against Hope*.

1 Voir le précédent numéro du *Mouvement*.